

## CAP METIERS DE LA COIFFURE

### Diplôme de Niveau 3

N° RNCP : 39266 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (date enregistrement : 03/07/2019)

Retrouvez les débouchés et le taux d'insertion sur la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39266/>

Code Rome : D1202 <https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=D1202>

### Descriptif :

Deuxième secteur de l'artisanat en France, la coiffure occupe près de 185 000 actifs. Qu'ils exercent en salon ou à domicile, ils doivent posséder certaines qualités et compétences pour séduire et retenir la clientèle. Une somme de savoir-être et de savoir-faire, qui s'exprime de l'accueil du client à la disponibilité pendant la prestation, en passant par la dextérité ou la précision des gestes.

Balayage, permanente, coupe au carré, brushing... Aussi habile à manier les ciseaux, le pinceau, la tondeuse, la brosse... le coiffeur se plie au moindre désir de ses clients. Son savoir-faire se double d'un certain sens de l'esthétique et de qualités relationnelles.

Envie de changer de tête ? Une paire de ciseaux, un peigne, un sèche-cheveux, et le tour est joué ! Quelques minutes suffisent pour transformer un visage et redonner vie à un cheveu terne. Spécialiste du soin des cheveux, le coiffeur exerce un métier technique (coupe, brushing, permanente, pose de postiche...) qui exige du goût et un certain sens artistique. Styliste-visagiste, le coiffeur peut conseiller une coupe à un client en tenant compte de ses envies, de sa personnalité et de la morphologie de son visage. Il sait aussi l'orienter vers une couleur ou, au contraire, le dissuader. Créatif, le coiffeur n'en est pas moins commerçant. Il se montre aimable, disponible et attentif afin que le client reparte content.

### Prérequis :

Cette formation s'adresse aux adultes en reconversion professionnelle.

De nombreux dispositifs de prise en charge existent. Ils dépendent de votre situation personnelle. Nous vous accompagnons pour choisir le financement le plus adapté et le plus favorable pour vous.

Le coût de la formation est déterminé en fonction du nombre d'heures proposé dans le plan de formation suite à un positionnement.

**Dispositif PRF** : être orienté par une structure habilitée par la Région qui établira une prescription (ex : Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale...).

Ne pas avoir bénéficié, dans un délai d'un an, d'une formation qualifiante financée par la Région (sauf dérogation).

**Finalité** : Certification Professionnelle.

### Modalités de paiement et conditions financières :

Se référer aux [Conditions Générales de Vente](#) disponibles sur notre site internet.

### Coût moyen de la formation :

Dispositif PRF (Appel d'offres Région) :  
13,95 €.

Autres public : 14 €

**Durée** : La formation se fait en alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.

Le nombre d'heures est défini à l'issue du positionnement et dépend de la situation de chacun.

### Modalités et délai d'accès

Informations collectives.

Candidature avec CV et lettre de motivation, étudiée lors d'un entretien individuel de motivation.

Réponse sous 8 jours ouvrés à l'issue de l'entretien.

### Modalités d'évaluation

Examen final CAP Métiers de la Coiffure

### Moyens pédagogiques et techniques

Enseignement collectif en présentiel

Supports pédagogiques

Formateurs du Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère : David QUINTIN

Stage en entreprise : Maître de stage

### Attestations :

Diplôme de l'Éducation Nationale

Attestation des acquis de fin de formation pour les apprenants n'ayant pas obtenu l'examen.

**Programme de Formation** : Préparation à l'examen du CAP Métiers de la Coiffure.

Le programme de la formation répond aux exigences du référentiel du diplôme.

Le texte du référentiel est consultable sur le site EDUSCOL :

[https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap\\_MDC.html](https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_MDC.html)

Chaque référentiel est composé de blocs de compétences, qui correspondent aux matières enseignées.

Les compétences du CAP COIFFURE sont les suivantes :

- Réaliser des prestations de coiffure,
- Etablir une relation avec clientèle et participer à l'activité de l'entreprise,
- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement,
- Langue vivante étrangère obligatoire
- Arts appliqués et cultures artistique, optionnel

**Contact**

Service Formation Professionnelle Continue

Tél : 04.66.49.80.86

Mail : [formation@cma-lozere.fr](mailto:formation@cma-lozere.fr)

**Vous trouverez toutes les informations pratiques et les personnes ressources en cliquant [ICI](#)**